

La Médiation universelle  
de la Très Sainte Vierge  
et la  
« Vraie Dévotion à Marie »

selon le Bx Louis-Marie Grignion de Montfort

de Son Eminence le Cardinal Mercier  
Archevêque de Malines (1924)

## AVANT-PROPOS

A la séance solennelle de clôture de la Journée Mariale, célébrée à Anvers le 16 août 1924, S.E Le Cardinal Mercier, venu là malgré son état de souffrance, déclarait à une assemblée nombreuse et distinguée, parmi laquelle on remarquait évêques, abbés mitrés, ministres d'état et autres dignitaires : « Je suis venu pour vous demander un service : c'est de vouloir pratiquer et répandre la Vraie Dévotion à la Ste Vierge, d'après le Bx Grignon de Montfort » ... Nous n'oublierons jamais l'impression profonde que produisirent sur les auditeurs écoutant dans un silence ému, ces paroles et le discours magistral dont elles étaient le prologue.

C'est ce discours, mais remanié encore, approfondi et enrichi, que l'illustre Primat de Belgique adressait en Lettre pastorale le mois de novembre suivant aux prêtres et aux fidèles de son diocèse.

Cette Lettre nous a paru un événement dans l'Eglise de Dieu. Nous avons sollicité aussitôt, et elle nous a été gracieusement octroyée, l'autorisation d'en faire une édition à grand tirage pour la répandre par la Belgique et par le monde.

Car pour nous c'est plus qu'un vœu et qu'une prière, c'est une conviction arrêtée : la parole si lumineuse, si substantielle d'un des princes les plus illustres de l'Eglise Romaine va contribuer puissamment, très puissamment à réaliser les paroles prophétiques du Bx de Montfort :

*« Ah, quand viendra cet heureux temps où la divine Marie sera établie Maîtresse et Souveraine dans les cœurs, pour les soumettre pleinement à l'empire de son grand et unique Jésus ? Quand est-ce que les âmes respireront autant Marie que les corps respirent l'air ? Pour lors des choses merveilleuses arriveront dans ces bas lieux ... ce temps ne viendra que quand on connaîtra et pratiquera la dévotion que j'enseigne.*

*Ut adveniat regnum tuum,  
Adveniat regnum Mariæ !  
Pour qu'arrive votre règne  
Qu'arrive le règne de Marie !"*

**Les Pères Montfortains (Cie de Marie)  
Couvent de Marie-Médiatrice, Louvain**

**LA MEDIATION UNIVERSELLE**  
**DE LA TRES SAINTE VIERGE**  
**ET LA « VRAIE DEVOTION A MARIE »**  
**SELON L'ESPRIT DE GRIGNION DE MONTFORT**

*Dignare me laudare te, Virgo sacrata :  
Vierge sainte, daignez me permettre de  
célébrer vos louanges*  
(Off. B.M.V. ad Vesp.)

---

**SOMMAIRE**

Introduction générale .....	P 4
Donation de soi à Dieu par le Christ, essence de la vitalité chrétienne .....	P 5
Le don de soi à Dieu et au Christ par Marie, objet de la "vraie dévotion" préconisée par le Bienheureux de Montfort .....	P 6
Première raison de cette dévotion : la volonté de notre divin Sauveur, Notre Seigneur Jésus-Christ .....	P 6
Seconde raison : notre intérêt spirituel .....	P 11
Evolution du sens catholique dans la compréhension du Mystère d'amour de l'Incarnation et de la Rédemption .....	P 13
Conclusion : l'exhortation à la pratique de la dévotion du « saint esclavage » .....	P 13
Le sens de l'esclavage spirituel tel que l'entend Montfort .....	P 15
Ampleur de cette donation de soi .....	P 16
Acte de consécration à la Très Sainte Vierge Marie, selon l'esprit du Bienheureux L.M. Grignon de Montfort .....	P 17
Supplément .....	P 19
Association des serviteurs de Marie-Médiatrice .....	P 19
Statuts .....	P 19
Admission dans l'Association .....	P 19
Acte d'offrande .....	P 20
Pratiques recommandées aux serviteurs .....	P 20
Livres à utiliser .....	P 22

# INTRODUCTION GENERALE

Dans l'évangile de Saint Jean, au moment où le Divin Messie opère à Cana son premier miracle, l'Évangéliste note le fait que Marie, la Mère de Jésus, était là : « *Et erat Mater Jesu tibi* » <sup>1</sup>.

Ce fait est une loi. Dans le Mystère de la Rédemption que le Christ est venu accomplir, Marie, sa Mère, Lui est toujours unie. Elle est à la Crèche. Elle est à la Présentation au Temple. Elle est pendant trente ans avec son Fils à Nazareth, Elle est sur le chemin du Calvaire, au Calvaire même, au pied de la Croix, à la heure du drame final, Elle est au Cénacle lors de la descente du Saint-Esprit et de la fondation de l'Église ; Elle est à la droite de son divin Fils dans le Royaume de la gloire, d'où Elle couvre la société chrétienne de sa maternelle protection.

Nous tenions, pendant la guerre à reconnaître ce patronage céleste de la Mère de Dieu. Clergé, fidèles, Université catholique, Ordres religieux, Episcopat belge furent unanimes à demander qu'il plût à Sa Sainteté le Pape Benoît XV, d'ériger en dogme la croyance de la chrétienté à la Médiation Universelle de la Sainte Vierge Marie.

Une première réponse à notre supplique nous vint de la munificence du Souverain Pontife Benoit XV qui daigna accorder aux diocèses de Belgique et à tous les diocèses de la catholicité qui en feraient la demande un Office et une Messe propres de Marie Médiatrice de toutes les grâces.

Depuis le 12 janvier 1921, les églises diocésaines, les Ordres religieux en très grand nombre ont voulu s'associer au culte de la Médiation de la Très Sainte Vierge Marie.

Notre Saint Père le Pape Pie XI daigna marquer une étape nouvelle : en novembre 1921. Il institua trois commissions de théologiens, une en Belgique, une seconde en Espagne, une troisième à Rome, et les chargea d'étudier à fond la doctrine de la Médiation Mariale et sa définibilité.

Les commissions belge et espagnole ont terminé leurs travaux : les théologiens romains vont en prendre connaissance, les reviser et les compléter pour les soumettre à l'approbation de notre Pape bien-aimé.

L'heure d'une décision semble donc prochaine, soit que le Saint-Père reporte la définition dogmatique à la reprise du Concile du Vatican, soit que lui-même se réserve personnellement le privilège de se faire l'interprète authentique du sens chrétien sur la Médiation Mariale.

Il nous faut hâter cette heure bénie.

Une nouvelle fois, je fais appel à votre piété, aux supplications des fidèles, aux sacrifices des âmes généreuses.

Un groupe de séminaristes, en 1913, conçut l'idée de former une association de prières et de pénitences en vue de promouvoir la dévotion à Marie Médiatrice. Cette association possède ses statuts ; elle compte aujourd'hui des milliers de membres ; elle est désireuse de décupler son chiffre <sup>2</sup>. Je la recommande à votre attention personnelle, à votre sollicitude pastorale.

---

<sup>1</sup> Joan. II, 1.

<sup>2</sup> Pour tout ce qui concerne cette association, s'adresser à Monsieur l'Abbé Ramboux, Vicaire à Sainte Walburge, Anvers.  
Voir les statuts, p 27

Lors du Congrès Marial de Bruxelles en 1921, de nombreux rapports furent consacrés à l'étude de la Médiation Mariale ; plus récemment, à Anvers, le même thème fut l'objet de nouvelles recherches ; ces divers travaux ont montré une fois de plus combien au culte de Marie Médiatrice est étroitement liée la dévotion que le Bienheureux Grignon de Montfort appelle « la vraie dévotion à la Très Sainte Vierge Marie » ou encore « la dévotion du saint esclavage », et qui se répand au large dans le monde chrétien.

Un religieux de la Compagnie de Marie m'écrivait, l'un de ces derniers jours, que les opuscules du Bienheureux se propagent avec un succès extraordinaire. L'édition flamande du « *Secret de Marie* », tirée en octobre 1922 à 40 000 exemplaires, est épuisée. Une édition de ce précieux opuscule en français et en flamand est aujourd'hui en projet à un tirage qui sera de 120 000 exemplaires. Le « *Traité de la vraie dévotion* » doit aussi être réimprimé et sera répandu à pleines mains.

Lors des fêtes splendides organisées par la population Anvernoise pour célébrer d'un coup trois grands anniversaires, du 14 au 22 août de cette année, il me parut que l'occasion était propice de rapprocher, dans une conférence que j'étais invité à faire, à la « Journée Mariale » d'Anvers, le culte de Marie Médiatrice de toutes les grâces et la dévotion envers la Vierge Mère, selon l'esprit du Bienheureux de Montfort.

Ces deux dévotions ne sont pas une innovation dans l'Eglise, mais l'évolution de croyances aussi anciennes que notre Foi ; elles sont le corollaire de ce qu'il y a de plus essentiel dans la piété chrétienne, à savoir, la donation de soi à Dieu par le Christ Jésus.

### **Donation de soi à Dieu par le Christ Essence de la vitalité chrétienne**

Ne reconnaissons-nous pas, nous prêtres, cette absolue dépendance où nous sommes à l'égard de Dieu, et la loi essentielle de la remise de tout notre être à Lui par le Christ Jésus, lorsque, le matin, à l'Autel, à l'issue du Canon de la Messe, ramassant notre dévotion en un seul acte d'amour et de filial abandon à la Majesté Divine, et tenant dans nos mains, tremblantes de respect, sur le Calice du très précieux Sang de la Rédemption, le Corps de Notre-Seigneur ; élevant ensuite vers la Trinité sainte et le Corps et le Sang de la Victime, nous disons, au nom de la société chrétienne : « Par Notre Seigneur Jésus-Christ, avec Lui et en Lui », « *Per ipsum et cum Ipso et in Ipso* », « à Dieu le Père Tout-Puissant, en l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire à jamais » ; « *est Tibi, Deo Patri omnipotenti, in unitate Spiritus Sancti, omnis honor et gloria per omnia saecula saeculorum ?* »

L'apôtre saint Pierre, en une formule identique, trace la loi essentielle du culte religieux, qui monte et de la sainte Humanité du Christ et de nos âmes chrétiennes, vers la Majesté divine, lorsqu'il demande que « en tous et en tout, Dieu seul soit honoré par Jésus-Christ ». « *Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum* »<sup>3</sup>.

Le Fils de Dieu, Verbe éternel du Père, est essentiellement à Celui où s'origine toute la vie intérieure de la Divinité : cette relation à son Père « *ad Patrem* » est la caractéristique de sa Personnalité. Aussi, dès son entrée en ce monde, l'apôtre saint Paul nous Le montre communiquant à sa sainte Humanité cet élan de dilection pour le Père Eternel et nous révélant à nous, la loi fondamentale de sa mission terrestre par cet

---

<sup>3</sup> 1a Pet. IV, 11.

hommage d'adoration et de soumission : « Père, me voici, pour accomplir ta sainte Volonté ». « *Ingressus mundum dicit : Ecce venio, ut faciam Deus, voluntatem tuam* »<sup>4</sup>.

Or, le Christ est le Cep surnaturel dont nous sommes les rameaux. Lui et nous formons une organisation unique dont Il est la tête et dont nous sommes les membres. La vie divine qu'Il a reçue de son Père, qui s'est déversée en plénitude dans sa sainte Humanité, se répand par son saint Esprit en nos âmes, y fait vivre la charité qui oriente nos cœurs, pénétrés de piété filiale, vers notre Père qui est dans les cieux, et nous inspire de ramener toute notre vie à cet objectif unique : aimer notre Père céleste par-dessus toutes choses et nous aimer nous-mêmes et nos frères, tous nos frères, par amour pour Lui.

Nous livrer ainsi, avec tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons, à Dieu notre Fin suprême unique, c'est l'essence de la religion.

Nous livrer à Dieu par son Christ, unis au Christ, vivant de sa vie, agissant sous la motion de la charité que son Esprit divin répand en nos âmes, c'est l'essence même de la vitalité chrétienne.

### **Le don de soi à Dieu et au Christ par Marie Notre Mère : Objet de la vraie dévotion préconisée par le Bienheureux de Montfort.**

#### **Première raison de cette dévotion : La volonté de notre divin Rédempteur, Notre Seigneur Jésus-Christ.**

S'il en est ainsi, si l'objectif suprême des desseins d'amour de notre Dieu sur nous est de gagner nos âmes au Christ, afin qu'Il les restitue à son Père et leur fasse trouver dans le sein du Père, « *in sinu Patris* »<sup>5</sup> la paix et la béatitude, il faut s'attendre à ce que la divine Providence s'attache à ouvrir nos cœurs à l'amour.

En réalité, par une harmonisation merveilleuse de la nature et de la grâce, Celui qui avec force et douceur fait servir la création à ses fins, a su tirer des sentiments les plus purs, les plus forts, les plus doux du cœur de l'homme pour lui faciliter son ascension vers sa suprême destinée.

Dans l'ordre de la nature, toute l'organisation de la vie repose sur la famille : le père y fait régner l'autorité, la mère y apporte sa tendresse, l'enfant est le fruit de leur amour auquel il répond par sa piété filiale.

Ces sentiments profonds, il a plu au Maître Souverain de les transposer dans l'organisation de la vie surnaturelle. L'amour infini se déversera dans le Verbe de Dieu fait homme, mais la sainte Humanité du Christ ne sera pas tirée du néant, comme le fut la chair du chef de notre race, elle naîtra d'une femme. Jésus aura une mère, Marie, Vierge et Mère.

Jésus sera notre Rédempteur et l'Auteur de notre vie de grâce. *Auctorem vitæ interfecistis*<sup>6</sup> « vous avez tué l'auteur de la vie », pourra dire saint Pierre au peuple qui a fait crucifier notre divin Sauveur. Mais l'œuvre rédemptrice ne s'accomplira pas, sans que Marie ait donné son consentement à la conception, en son sein virginal du Dieu-homme à qui nous devons notre salut. Lui donc sera la cause méritoire de notre participation à une vie nouvelle, à la vie même de Dieu, mais Marie en sera aussi pour nous la cause morale par son libre acquiescement à l'économie du divin Amour.

---

<sup>4</sup> Hebr. X, 9.

<sup>5</sup> Joan, I, 18

<sup>6</sup> Act. Ap. III, 15

Dès lors, devenant les enfants de Dieu, nous appartiendrons de droit au Père éternel et aurons pour loi essentielle de nous livrer à Lui, afin qu'Il règne en souverain sur nous ; nous appartiendrons donc au Christ, le Médiateur choisi par Dieu pour se donner à nous et nous ramener à Lui ; mais nous appartiendrons aussi à Marie, qui nous a spirituellement engendrés à la vie que nous communique son Fils, et nous devons aller à Elle avec tous les sentiments de respect, de soumission, de tendresse qui composent ce quelque chose de particulièrement délicat et doux que l'on appelle la piété filiale.

Mieux que d'autres, après saint Bernard, saint Antonin, saint Ephrem, saint Irénée et de si nombreux fervents champions de la piété Mariale, le Bienheureux Grignon de Montfort s'est attaché à cet aspect de l'économie de la Rédemption, à mettre en lumière le rôle qu'y jouent respectivement, comme dans une atmosphère familiale, le Père ; le Frère aîné, Jésus « premier-né d'une innombrable lignée », « *Ipse primogenitus in multis fratribus* » ; <sup>7</sup> la Mère ; les enfants, enfin, admis dans l'intimité du foyer.

Il nous faut insister sur cet aperçu général, en suivre les applications.

Tout en ce monde aboutit à la gloire de Dieu ; notre fin suprême à nous gît dans la prise de possession plénière de nos âmes par l'Amour infini. Car c'est par l'amour que Dieu veut régner. « *Regnum Dei intra vos est* » <sup>8</sup> dit-Il ; Il veut que le dedans de nous-même soit à Lui jusqu'à la racine. C'est donc par le cœur qu'Il tentera de nous saisir.

A cet effet, Il nous envoie son Fils, « *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* » <sup>9</sup> mais Il veut que son Fils ait une Mère, vienne à nous formé dans les entrailles d'une Mère « *ex substantia Matris in sæculo natus* », ainsi que s'exprime le Symbole d'Athanase. Oui, le Fils de Dieu fait homme aura une Mère qui aura pour Lui toute la tendresse, tout le dévouement, toute la magnanimité aussi de la plus sainte des Mères. Et cette Mère de Jésus se fera notre Mère. Et ainsi s'établiront entre elle et nous, et de nous à Elle et à son Fils et à Dieu, les relations à la fois les plus douces et les plus profondes, et les plus tenaces dont soit susceptible un cœur d'homme.

Jésus a connu toute cette beauté d'un cœur de Mère : Marie L'a aimé, depuis le temps où Elle L'a conçu et porté dans son sein virginal, mis au monde, allaité, guidé, élevé, jusqu'à l'heure où avec Lui, Elle s'est immolée par sa « Compassion » au Calvaire.

Et le Fils a aimé sa Mère, jusqu'à vouloir se soumettre à Elle avec l'humilité, la douceur, la dilection de la piété filiale, devant laquelle tous les orgueils s'inclinent et toutes les révoltes s'apaisent. « *Et erat subditus illis* » <sup>10</sup>. « Et Il leur était soumis » dit très simplement l'Évangile, lorsqu'il veut décrire ce qu'était l'Enfant-Dieu à l'égard de sa Mère et du gardien du foyer de Nazareth.

Que n'a-t-Il pas fait pour Elle, notre divin Jésus, et que n'a-t-Elle pas fait pour Lui ? Où trouver une intimité de vie comparable à l'union de ces deux vies ?

Pour la femme prédestinée qui devait donner le jour à sa sainte Humanité, le Fils de Dieu, consubstantiel au Père et au Saint-Esprit, la Très Sainte Trinité, arrête un plan où Marie apparaît comme un monde à part, au-dessus de tous les mondes, le chef d'œuvre de la création. Seule, parmi les enfants des hommes, Elle échappera à la malédiction de notre race et ne sera jamais, pas même l'espace d'un instant, en inimité avec son Dieu. Dès sa conception, Elle recevra la grâce en plénitude. Cette grâce, par son impeccable fidélité, Elle la fera fructifier sans interruption tout le long de son existence

---

<sup>7</sup> Rom. VIII, 29

<sup>8</sup> Luc, XVII, 21

<sup>9</sup> Joan, III, 16

<sup>10</sup> Luc, II, 51

terrestre, au point qu'Elle possède à Elle seule une splendeur de beauté surnaturelle qui dépasse en éclat celle de tous les anges et de tous les saints de la cour céleste. Elle est la Reine du Ciel. A côté du trône unique de la divinité, Elle domine toutes les créatures dans le royaume de la gloire.

Entré en ce monde, le Fils de Marie associe sa Mère, comme Il n'associera personne, à sa mission rédemptrice.

Dès l'instant où l'ange Gabriel lui annonce qu'Elle est destinée à devenir la Mère de Jésus et qu'Elle prononce le *fiat* de son acceptation, Marie sait que le Fils qu'Elle portera dans ses entrailles est une victime destinée au sacrifice ; Elle-même, d'ailleurs ira l'offrir à Dieu au temple où Elle entendra le vieillard Siméon prophétiser sa coopération par le cœur à l'immolation qui se consommera sur le Calvaire. Aussi, à l'heure où son Fils expire, Elle est là, la Mère, au pied du gibet où son Fils est crucifié ; Elle s'y tient debout, comme le prêtre à l'autel. Son Fils s'offre au Dieu de justice et de miséricorde pour le salut du monde ; Marie l'offre avec Lui et dans le même esprit. Donnant son Fils, c'est d'ailleurs quelque chose d'Elle-même qu'Elle immole à Dieu : car, cette chair meurtrie, labourée comme l'est la glèbe par le soc de la charrue, ce Sang qui coule des plaies et du Cœur du divin Agneau sont de la chair et du sang de la très Sainte Vierge Marie.

Avant de mourir et de remonter vers son Père, songeant au Corps mystique qui devait prolonger ici son existence terrestre et préparer dans l'épreuve le Royaume des élus, le divin Rédempteur voit au pied de sa croix, sa Mère et l'Apôtre qui avait reposé au Cénacle sur sa poitrine, le héraut prédestiné du divin Amour, le prophète des luttes et des victoires de l'Eglise, telles que les déroule sous nos yeux l'Apocalypse. En la personne de Jean, Il considère avec piété cette pauvre humanité qu'il aime, jusqu'à verser pour elle la dernière goutte de sang de son Sacré Cœur ; du cœur compatissant de sa Mère, Il voit rayonner la tendresse vers toute la lignée des enfants qui naîtront spirituellement à la vie de la grâce. Il est leur Rédempteur. Elle est leur co-rédemptrice. « Femme, dit-Il à sa Mère, voici ton Fils », « *Mulier, ecce filius tuus* » et, à Jean, « Voici ta Mère », « *Ecce mater tua* » <sup>11</sup>.

Elle est créée, la chaude atmosphère où doivent désormais s'épanouir les âmes. Sur tous les enfants de Dieu Marie étendra sa maternelle sollicitude. Elle a été associée à l'acquisition des grâces du salut ; Elle sera désormais associée à leur dispensation ; Elle a été la Mère des douleurs, Elle sera la Reine de tous les saints.

Et à nous, ses frères adoptifs, Jésus demande que nous ayons pour sa Mère, le culte filial, l'esprit de soumission, de respect, de dilection qu'Il a eus pour Elle et que, même dans la gloire, Il garde fidèlement envers Elle.

Sans doute, le Christ reste le Médiateur premier, unique, entre Dieu et l'humanité ; l'apôtre saint Paul est formel à cet égard : et nul parmi les plus dévots enfants et serviteurs de Marie, ne songe à le contester : « *Unus Mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus* » <sup>12</sup>, « Il n'y a qu'un Médiateur entre Dieu et les hommes, à savoir l'homme qu'est le Christ Jésus ».

Mais, s'il n'y a, à strictement parler, qu'un Médiateur principal pour tous, pour la Sainte Vierge Marie elle-même, il n'en est pas moins vrai, que le Christ a voulu unir sa Mère à son action rédemptrice et que, pour parler le langage des théologiens, ce qu'Il a mérité Lui, seul, en stricte justice, « *ex condigno* », elle l'a mérité dépendamment de Lui, de par sa volonté, en vertu d'une aimable convenance de surcroît, « *ex congruo* ».

---

<sup>11</sup> Joan, XIX, 26-27

<sup>12</sup> Tim. II ; 5



Lui, Fils de Dieu fait homme, est seul, en union avec son Père et son Saint-Esprit, la source de la grâce sanctifiante, l'Auteur de notre vie surnaturelle.

Cependant, si l'apôtre saint Paul, pour avoir prêché l'Évangile aux fidèles de Corinthe et les avoir mis ainsi sous la vivifiante influence du Sang de la Rédemption, a pu affirmer qu'il les avait spirituellement engendrés <sup>13</sup>, en ce sens qu'il était la cause morale éloignée de leur naissance à la vie de la Foi, à combien plus forte raison, Marie, cause morale de l'Incarnation, en son sein virginal, de Celui qui devait devenir notre Rédempteur et par, suite, le Principe de vie de tous les enfants adoptifs de Dieu : à combien plus forte raison, dis-je, Marie n'a-t-Elle pas le droit de dire qu'Elle nous a tous en principe engendrés à la vie spirituelle ? Et lorsque, dans le cours des siècles, aujourd'hui, elle nous obtient, par sa toute puissante intercession, « *omnipotentia supplex* », les grâces divines ; lorsque, avec sa douce et constante sollicitude, elle dispose nos âmes à y répondre, à en vivre, à les faire fructifier, que fait-Elle sinon remplir envers nous l'office de la maternité spirituelle qui lui a été dévolu au Calvaire à l'égard du corps mystique de son Divin Fils ?

Assurément, il était loisible au Fils de Dieu de venir à nous sans passer par le cœur et par les entrailles d'une Mère. Il pouvait, comme notre premier père Adam, être l'objet d'un acte de création directe, mais la vérité est qu'Il a voulu naître d'une Mère, être formé de sa substance, et ainsi devenir Homme-Dieu. « *Et incarnatus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine et homo factus est* ».

S'il n'avait tenu sa sainte Humanité que du Créateur, ses obligations d'homme se fussent tournées exclusivement et directement vers son Père, et c'est exclusivement vers son Père qu'Il eût orienté nos âmes et nos volontés.

Mais, puisqu'il a plu à la divine Providence d'avoir égard aux sentiments les plus profonds de nos cœurs pour les ouvrir à la reconnaissance et à l'amour que nous devons à Dieu ; puisqu'il lui a plu de nous donner dans le Christ Jésus, un Frère aîné et un Guide qui, comme nous, aurait une Mère, n'est-il pas normal que ce même Jésus nous inspire le double courant de vie intérieure qui L'anime lui-même, nous attire à son Père, nous conduise à sa Mère, nous soumette à son Père, nous soumette à sa Mère et ne reconnaisse en nous le reflet de son âme que dans la mesure, où fidèles enfants de Dieu, fidèles enfants de Marie, nous mettons comme notre divin Modèle Jésus, notre honneur et notre joie, à glorifier son Père, à honorer sa Mère ?

En présence de ce que le Christ est pour sa Mère et de ce qu'Il a fait pour Elle, il ne se concevait point qu'Il n'attendit pas de nous que nous partagions le culte de sa piété filiale.

Il ne se concevait pas qu'Il pût approuver que les chrétiens missent des bornes au respect, à l'admiration, à la dévotion qu'ils vouent à sa Mère, devenue leur Mère.

Dans la Liturgie de l'Église, Marie a son cycle, comme le Christ-Roi a le sien. Dans le Saint Office que chantent ou récitent le clergé et les Ordres religieux, chaque journée, chaque heure de la journée débute et finit par un hommage à Marie.

Innombrables sont les églises dédiées à Notre-Dame, les familles religieuses, les cités et les royaumes placés sous son patronage. Les pèlerinages aux sanctuaires privilégiés de Marie se multiplient et les faveurs du Ciel y abondent.

La chrétienté avait son mois de mai qu'elle appelait le mois de Marie, le grand Pape Léon XIII y a ajouté, à l'automne, le mois du saint Rosaire.

Est-ce tout ? Avons-nous assez fait pour exalter notre Mère ?

---

<sup>13</sup> Nan in Christo Jesu per Evangelium meum ego vos genui. I Cor. IV, 15

Non, répond le Bienheureux de Montfort : offrir à Marie nos hommages c'est bien ; nous offrir nous-mêmes, nous livrer à Elle, afin qu'Elle exerce en pleine liberté sur nous les fonctions de sa Maternité spirituelle, afin qu'Elle dispose nos âmes à revêtir l'image de son divin Fils, c'est mieux, et c'est ce que demande « la vraie dévotion » ou « le saint esclavage ».

Elle ouvre nos cœurs aux prévenances de la grâce, nous aide à y être fidèles, soutient notre persévérance.

Comme nous, mes Frères, vous avez tressailli d'allégresse, lorsque, faisant sienne l'affirmation si pleine de sens de saint Bernard notre Saint Père le Pape Benoît XV daigna insérer dans l'Office de Marie Médiatrice de toutes les grâces, cette déclaration : « Le dessein de Dieu est que tout, dans l'ordre spirituel nous vienne par Marie ». « *Sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam* ».

Vous l'entendez : *totum*, dit le saint Docteur : *totum*, répète le Souverain Pontife : le tout, dans l'œuvre de notre salut vient de Dieu par l'entremise de Marie.

Ce tout, qui nous vient par Marie, c'est le Christ Lui-même, Celui qui est par excellence le Don de Dieu, qui Lui-même se présentait à la Samaritaine, au puits de Jacob, et se représente à chacun de nous en nous disant : « *Si scires Donum Dei* »<sup>14</sup> « Si tu savais ce qu'est le don de Dieu ! »

Oui, le Don de Dieu, c'est Lui, Fils de Dieu, Fils de Marie, avec toutes les richesses surnaturelles dont Il est la cause méritoire et la source débordante.

Le plan de l'économie chrétienne se déroule : Jésus, le Fils de Dieu s'est offert à Dieu avec sa Mère, Il vient à nous avec sa Mère : allons à Lui aussi et, par Lui à Dieu, sous la protection et la garde de notre Mère.

Marie daigne solliciter une place dans notre intimité, offrons-la lui toute grande, sans limites, sans conditions.

Elle n'a qu'une ambition, nous prendre par le cœur, qu'elle veut ouvrir à la piété filiale, pour nous conduire à son divin Fils, but unique et de son existence et de sa Maternité, et pour nous faire monter par son Fils, avec Lui, en Lui jusqu'au trône de la Très Sainte Trinité.

La dévotion, telle que l'entend de Montfort, n'est pas autre chose que cette donation filiale, mais totale, de nous-mêmes à Dieu et à son Christ, par les mains de Marie.

« Avec Marie », avec Elle comme guide, pour protectrice, à l'abri des périls du chemin, des ennemis du dehors et du dedans, sous son manteau maternel.

« En Marie », en ce Cœur béni, fort de toute la pureté des vierges, brûlant de toute la charité des mères ; accueillant ses intentions pour nos intentions, ses impulsions pour nos impulsions, identifiant nos vouloirs avec ses vouloirs, recevant d'Elle notre formation spirituelle à ses débuts, en ses progrès, en sa consommation, humbles petits enfants nourris et élevés par une Mère toute sage, toute aimante, et toute sainte.

« Par Marie, avec Marie, en Marie » au Christ et à Dieu : tel est le bref énoncé de « la vraie dévotion à Marie » et du « saint esclavage ».

Ainsi tombe d'elle-même l'objection que l'on est souvent tenté de faire : Pourquoi passer par Marie ? Pourquoi ne pas aller tout droit à Notre Médiateur principal le Christ Jésus Lui-même ?

Pourquoi ? Pour deux raisons.

---

<sup>14</sup> Joan, IV, 10

Première raison : parce que telle est la volonté de Dieu et de son divin Fils, Fils éternel de Dieu et, dans le temps, Fils de Marie. Nous l'avons, croyons-nous, surabondamment faire voir.

Seconde raison, complément de la première : parce qu'il y va de notre intérêt.

### **Seconde raison de « la vraie dévotion à Marie » : notre intérêt spirituel**

« Je suis l'alpha et l'omega, le Principe et la Fin, dit le Seigneur dans l'Apocalypse, le Souverain qui était, est, sera »<sup>15</sup>. Reconnaître cette Souveraineté est d'élémentaire justice ; se restituer librement à Dieu est l'essence même de la vertu morale de religion.

Le chrétien se restitue à Dieu par la Médiation de Notre-Seigneur Jésus-Christ : aussi toutes ses prières s'achèvent-elles en cette invocation : « Par Notre Seigneur Jésus-Christ », « *Per Dominum nostrum Jesum Christum* ».

Mais il y a deux manières d'aller à Dieu et de nous donner à Lui par son Christ, deux voies, deux méthodes : l'une, que volontiers j'appellerai celle des philosophes, l'autre, celle des petits enfants.

La première flatte davantage notre amour-propre, parce que nous nous y sentons plus maîtres de nos initiatives, plus confiants dans notre effort personnel, plus enclins à nous attribuer le mérite de nos œuvres, et l'homme aime bien être quelqu'un et qu'on le sache.

La seconde est ignorée du monde, ne peut provoquer qu'un haussement d'épaules chez celui qui ne serait que philosophe, au sens rationaliste, « laïque » du mot ; elle est aux antipodes de l'exaltation du moi, si chère à l'esprit moderne ; mais elle a l'incomparable avantage d'être d'inspiration évangélique, appuyée sur les enseignements et sur les exemples du Christ, de sa Mère, de l'élite parmi les élus.

Nous avons fait illusion à la première méthode lorsque, récemment, ayant à parler de la part à faire à la prière dans notre vie individuelle et dans notre action pastorale, nous disions : trop souvent la prière nous apparaît comme un appoint auquel nous recourons à nos heures de détresse, elle n'est pas assez à la source de toute notre activité, liée à celle-ci tout le long de notre action, garant de notre indéfectible persévérance.

Certes, nous n'entendons pas condamner ceux qui pratiquent cette méthode : leur intention habituelle est droite, leur travail correct, leur œuvre, somme toute, irréprochable.

Mais combien supérieure, plus sûre, plus fructueuse, la méthode toute simple des petits enfants !

Un jour, dit le saint Evangile, les soixante-douze disciples, s'en revinrent, joyeux et triomphants, auprès du divin Maître et Lui dirent : « Maître, même les démons nous ont obéi : nous avons réussi à les expulser ». – « Ce n'est pas ce pouvoir d'expulser les démons qui importe, répartit le Sauveur, mais d'avoir vos noms inscrits dans le livre de la vie éternelle ». A ce moment, poursuit saint Luc, le divin Messie eut un tressaillement sous la motion du Saint-Esprit, et dit : « Père, Maître du Ciel et de la terre, je le proclame ici devant Toi : Tu as voilé ce mystère (celui de la Prédestination des élus) aux yeux des sages que guide la prudence humaine, mais Tu le révéles aux tout-petits. Oui, Père, c'est ce dessin qui a eu la faveur de Te plaire ». <sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> Apoc. I. 8.

<sup>16</sup> Luc, X, 21. Ct Matth. XI, 25

Ce discours, un des chefs-d'œuvre du saint Evangile, est comme le discours-programme de notre divin Pédagogue. A ceux qui affluent au pied de sa chaire et Lui demandent une doctrine de vie, Il répond : faites-vous semblables aux petits enfants : oubliez-vous vous-mêmes, faites table rase de vos prétentions personnelles, quittez vos soucis d'originalité et de succès d'amour-propre, mourez à vous-mêmes, et sur les ruines de votre orgueil et de votre égoïsme, j'établirai l'édifice de votre sanctification.

La vraie devise du chrétien et de l'apôtre, n'est pas la mise en valeur du moi, elle est dans ce mot de saint Paul : « Il ne s'agit ni de vouloir personnel, ni d'empressement de la nature, l'essentiel est d'avoir foi à la divine miséricorde » : « *Neque volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei* »<sup>17</sup>.

A la base de notre vie morale et religieuse, c'est l'humilité qu'il faut établir, la confession de notre totale indigence, de notre radicale impuissance.

Oui, mais alors surgissent aussitôt dans l'âme, des tentations naturelles d'inquiétudes, de frayeur du lendemain, de découragement. Et, du fond de notre misère sentie, monte vers Dieu le cri du psalmiste : « *Levavi oculus meos in montes : unde veniet auxilium mihi ?* » « Je tourne mes regards vers les hauteurs : d'où me viendra le secours ? » Et la réponse d'en haut ne se fait pas attendre : « *Auxilium meum a Domino qui fecit cælum et terram* »<sup>18</sup>.

Or, cet esprit de simplicité et de dépendance, que respire tout le saint Evangile, rien ne peut mieux nous le donner, que notre filial abandon à celle qui, dans l'ordre de la grâce, est notre Mère, notre bonne Mère, la Toute-Puissance suppliante, la très Sainte Vierge Marie.

Enfants d'Eve, pauvres exilés dans cette vallée de larmes, nous voulons, par nos aspirations profondes, être à Dieu et à son Christ, sans réserve et sans retour. Notre nature proteste et nous cloue dans l'impuissance. Or, voici qu'une Mère, au doux sourire vient au-devant de nous, nous ouvre ses bras et son cœur. Elle est la Porte du ciel, toujours ouverte à nos espérances ; « *Pervia cæli porta manes* » ; Elle s'offre à guider nos pas, à soutenir nos courages, à alléger nos peines : « *Vita, dulcedo et spes nostra, salve* » ; ne tremblons pas, ne tremblons plus, Marie est la Mère de la miséricorde ; Elle sait ce qui nous convient et ce qui nous manque, Elle nous aime plus que nous ne pouvons nous aimer nous-mêmes, parce qu'Elle a pour nous l'amour qu'Elle porte à son divin Fils auquel Elle brûle de nous consacrer : « *Salve Regina, mater misericordiæ ... illos tuos misericordes oculus ad nos converte* ».

Confions-lui le soin de nous vouer pour l'éternité à son Fils et au Père éternel, suivant cette touchante prière tirée de la Messe de Marie-Médiatrice : « *Mediatricis nostræ precibus, Domine quæsumus, hæc hostiarum oblatio nosmetipsos, tua gratia largiente, tibi perficiat munus æternum* ». « Nous vous en supplions, Seigneur, par l'intercession de notre Médiatrice, faites que cette oblation des hosties du Sacrifice nous transforme nous-mêmes sous l'action miséricordieuse de votre grâce, en un don complet qui vous appartienne irrévocablement ».

N'avions-nous pas raison de dire que la dévotion Mariale ainsi comprise n'est que le corollaire de ce qu'il y a de plus essentiel dans la vitalité chrétienne ?

Non, Montfort n'a pas innové, il n'a fait que développer la tradition.

---

<sup>17</sup> Rom. IX, 16

<sup>18</sup> Ps. CXX, 1-2

## **Evolution du sens catholique dans la compréhension du Mystère d'amour de l'Incarnation et de la Rédemption**

Sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, lors des révélations de Notre-Seigneur à la Visitandine de Paray-le-Monial, vives et tenaces furent les appréhensions de beaucoup d'âmes fidèles qui soupçonnaient chez la confidente du Sacré-Cœur une imagination malade dont la prudence commandait de se méfier.

On est trop peu attentif à cette vérité que dans la tradition catholique le progrès va de pair avec la continuité. Les dévotions, comme les croyances, demeurent substantiellement identiques, mais se développent graduellement dans la piété du peuple chrétien.

Il est incontestable que les révélations de notre divin Sauveur à Marguerite Marie ont donné à l'Eglise une conception plus synthétique et plus pénétrante du Mystère d'amour de l'Incarnation et de la Rédemption.

Nous comprenons mieux, pour la voir réalisée dans le symbolisme du Cœur brûlant de Notre-Seigneur, cette doctrine, aussi ancienne que le christianisme, que la Rédemption du monde par le Christ est une œuvre d'amour, l'effusion du divin amour poussé jusqu'à ce mouvement propulseur du Cœur d'un Dieu fait homme versant son Sang sur le monde, pour laver le monde de ses souillures et le transformer en un corps mystique susceptible d'être uni à la Sainteté divine, comme l'épouse toute pure, toute chaste, toute belle, éternellement jeune est unie à l'Epoux qui l'a conquise au prix de son sacrifice.

Il semble que l'heure ait sonné où un autre aspect du Mystère de l'Incarnation et de la Rédemption doit prendre un relief plus vif devant la conscience chrétienne.

Il reste évidemment acquis que le Christ Jésus est, en stricte justice, le Médiateur unique entre Dieu et l'humanité, ainsi que proclame l'apôtre saint Paul : « *Unus Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus* »<sup>19</sup>.

Mais, de plus en plus, la piété des fidèles et la théologie se plaisent à considérer à côté du Christ, Médiateur unique, à titre principal, Marie, sa co-Médiatrice, à titre subordonné.

La cause méritoire universelle de la Rédemption, est en justice, le Christ seul.

Mais Marie, en donnant son consentement à l'Incarnation de Celui qui devait devenir notre Rédempteur a pris sa part, secondairement, à la réalisation de l'œuvre rédemptrice.

Dieu seul est la cause productrice de la grâce ; mais Marie, par l'acquiescement de sa volonté à l'Incarnation du Verbe en son sein virginal, en a été la cause morale.

Les fruits de la Rédemption et leur dispensation appartiennent de droit au Christ seul, mais, de par la volonté divine, Marie est universellement associée à cette dispensation. Saint Bernard et Benoît XV ont donc pu dire qu'en fait, l'économie surnaturelle veut que tout nous vienne pour Marie : « *Sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam* ».

### **Conclusion : exhortation à la pratique du saint esclavage**

Vous, tous, donc, chrétiens, vous surtout qui aspirez à une vie parfaite, allez avec une filiale confiance à Marie.

---

<sup>19</sup> I Tim. II, 5

« Si vous ne vous faites pareils à de petits enfants », a dit Notre-Seigneur, « vous n'aurez point de part dans le Royaume des Cieux »<sup>20</sup>.

Le petit enfant n'a pas l'usage de sa liberté ; il est incapable d'initiative personnelle ; il ne peut rien pour sa subsistance, rien pour son bien-être ; en tout et pour tout, il est dépendant de son père et de sa mère. Et cette dépendance lui est bienfaisante : elle est voulue providentiellement, car le père et la mère qui ont l'amour inné de leur enfant, se dévouent d'autant plus volontiers à lui, qu'il leur est davantage livré, et, de par sa faiblesse native, abandonné.

Ce qu'est le petit enfant, par disposition naturelle, le Christ nous demande que nous le devenions par volonté ; Il veut que nous nous constituions les petits enfants d'un Père au Cœur débordant d'amour pour nous.

Entre la faiblesse et la toute-puissance ; entre l'ignorance et l'omniscience ; entre les caprices de l'amour-propre et les décisions de la Sagesse souveraine, le choix nous est laissé.

Que choisirons-nous ? Que devons-nous raisonnablement choisir ?

Le Christ nous a dicté le meilleur choix. Faites-vous petits, nous dit-Il, réduisez-vous à la faiblesse volontaire, attachez-vous à dépendre, soyez les esclaves de mon Amour, et je vous ouvrirai toutes larges les portes de mon Royaume, et vous y grandirez, et un jour viendra où je vous établirai, avec mes apôtres, sur des sièges à mes côtés, juges souverains du monde.

Comment ne pas rappeler ici, mes Frères, les enseignements profonds de saint Paul aux Corinthiens : « Il a plu à Dieu dit l'Apôtre, de choisir ce qui dans le monde est faiblesse, pour confondre ce qui y représente la force ; ce qui dans le monde ne compte pas, pour réduire à néant ce que l'on y prend pour des valeurs : ne faut-il pas, en effet, que, devant Dieu aucune puissance humaine ne puisse se flatter d'une gloire personnelle ? » « *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, et ea quæ non sunt ea quæ sunt destrueret, ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus* ».

« Nous tenons de Dieu notre origine dans le Christ Jésus qui est devenu pour nous, de la part de Dieu, un principe de sagesse, de justice et de sainteté, de liberté : afin que, selon le langage des divines Ecritures, l'homme ne puisse se glorifier que dans le Seigneur ». « *Ex ipso autem vos estis in Christo Jesus, qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia et sanctificatio et redemptio ; ut quemadmodum scriptum est : Qui gloriatur, in Domino gloriatur* »<sup>21</sup>.

Nous en revenons toujours à la même doctrine fondamentale : ce qui est essentiel, c'est que l'honneur et la gloire remontent à Dieu seul : *solī Deo honor et gloria*<sup>22</sup>.

Pour nous, nous sommes des serviteurs inutiles, « *servi inutiles sumus* »<sup>23</sup> : non pas que Dieu n'attende de nous aucune coopération effective et utile, mais en ce sens, qu'Il n'a pas besoin de nous, attendu que sa Toute-Puissance créatrice peut faire surgir sur l'heure, s'Il le veut, des légions de serviteurs meilleurs et plus dociles que nous.

L'humilité, sur laquelle repose toute la morale de la perfection évangélique, est la vérité. Or, la vérité est que la relation primordiale de la créature envers son premier Auteur est une relation du néant à l'Être, du rien au Tout. « Que l'homme soit donc à la gloire, dit saint Paul, fort bien, mais que ce soit à la condition de tirer toute sa gloire du

---

<sup>20</sup> Matth. XVIII, 3

<sup>21</sup> I. Cor. I, 30-31.

<sup>22</sup> Tim. I, 17.

<sup>23</sup> Luc, XVII, 10.

Maître Souverain dans lequel il a la vie, le mouvement et l'être. « *Qui gloriatur, in Domino gloriatur* <sup>24</sup>... *In ipso enim vivimus et movemur et sumus* »<sup>25</sup>.

Pour nous faciliter cet esprit de dépendance, tout pénétré de piété filiale, esprit de l'Évangile, le Bienheureux de Montfort nous conseille de nous vouer à Marie, notre Mère, par ce qu'il appelle la « dévotion du saint esclavage ».

### **Le « saint esclavage » tel que l'entend Montfort**

Le mot « esclavage » effarouche parfois des esprits mal avertis. Pour ma part, j'avoue qu'il me heurta jadis.

C'est que l'esclavage éveille communément le souvenir du despotisme païen, sous lequel l'esclave était considéré comme *la chose* de son maître, dont il avait à subir la loi et les caprices ; il évoque aussi l'idée des marchés hideux d'Afrique, où femmes et enfants sont vendus à l'encan comme du bétail : d'où la tendance à croire que, se constituer volontairement esclave, ce serait renoncer à cette liberté des enfants de Dieu, dont nous sommes si justement fiers, abdiquer notre personnalité morale, déchoir.

On n'ose, il est vrai, tirer résolument cette conclusion : une voix secrète avertit qu'un Bienheureux dont les écrits ont été jugés irréprochables par l'Église ; dont Elle autorise le culte public ; qui entraîne à sa suite une légion de fervents et saints disciples ne peut être l'auteur d'une doctrine qui serait spirituellement avilissante ; mais il n'empêche que le mot esclave mal compris fait peur, arrête de pieux élans, paralyse chez beaucoup l'essor de la dévotion à la Sainte Vierge Marie.

Il y a des esclaves qui le sont par contrainte et que leur maître exploite ou brutalise ; il y en a qui se constituent tels de leur plein gré et pour lesquels le maître est un garant de stabilité de vie économique, une protection, une providence.

Le religieux renonce volontairement à la libre disposition de son avoir, afin de vaquer plus aisément, à l'abri des soucis matériels, au service du bon Dieu. Ce religieux se fait esclave au sens économique du mot, mais il en devient spirituellement plus libre ; son apparente servitude lui est un profit.

En termes plus généraux, l'esclave conscient et volontaire est celui qui, défiant de sa faiblesse, demande à s'appuyer sur un bras plus vigoureux que le sien, afin de marcher d'un pas plus ferme et plus sûr.

Et lorsque ce bras est celui d'une mère et d'un père, l'esclavage est un esclavage d'amour.

C'est de cet esclavage d'amour que parle Grignon de Montfort. Il a pour but de nous arracher à nos misères, de remédier à notre état de faiblesse, de nous faire trouver dans le cœur et dans les bras d'une mère, toute-puissante sur le Cœur de Dieu, sécurité et liberté.

Il est un engagement irrévocable au service de Dieu, sans préoccupation mercenaire, par filial amour ; il est cela, il n'est que cela.

Par lui, l'âme se fixe dans la donation qu'elle fait d'elle-même à l'Esprit de Dieu : il est « spirituel ». Il s'inspire de la plus pure charité : il est « saint ». Il libère le cœur des chaînes de l'égoïsme : il est « volontaire » ; et réalise les conditions les plus propices à la vraie liberté.

« Savez-vous bien demande sainte Thérèse, ce que c'est qu'être vraiment spirituel ? C'est se faire l'esclave de Dieu, et, comme tel, porter sa marque, qui est celle de la croix ;

---

<sup>24</sup> 2 Cor. X, 17.

<sup>25</sup> Act. Ap. XVII, 28.

c'est Lui abandonner tellement notre liberté, qu'Il puisse nous vendre comme Il a été vendu Lui-même pour le salut du monde. C'est croire qu'en nous traitant de la sorte, Il ne nous fait aucun tort, et nous accorde au contraire une grande faveur »<sup>26</sup>.

Ne nous laissons donc pas épouvanter pour les apparences d'un mot. Visons au réel ; pénétrons-nous du sens de l'Évangile. Tenons-nous pour ce que nous sommes, faibles, et, somme toute, toujours bien misérables.

Faisons-nous résolument « les esclaves de Dieu », « les esclaves de Marie ». Livrons-nous filialement, mais sans réserve à la sollicitude de notre Mère. Dans notre vie spirituelle, abandonnons-lui nos tâtonnements du début, nos progrès, le présent, l'avenir ; dans nos travaux, dans nos épreuves, tenons-nous sous le manteau de sa protection maternelle.

Nous surtout, prêtres du Seigneur, soyons à la fois les disciples et les propagateurs de la « vraie dévotion » ; il y va de notre sainteté personnelle ; il y va du succès de notre action pastorale.

Une fois tout à Marie, vivons en paix ; que rien ni du dehors, ni du dedans, ne trouble notre sérénité. Nous sommes sous la garde de la plus puissante et de la plus aimante des Mères, maintenant et pour l'heure de notre mort.

### **Ampleur de la donation au sens de Montfort**

Je ne sache pas qu'il y ait un acte plus compréhensif de ce que l'âme peut vouer à Dieu et au Christ, que cet acte de renoncement ou « d'esclavage », tel que l'entend le Bienheureux de Montfort.

L'empire de la charité croît dans la mesure où s'efface l'égoïsme.

Les conseils évangéliques, tels qu'ils sont couramment pratiqués, comportent le renoncement aux biens extérieurs, aux satisfactions des sens, à l'indépendance de la volonté personnelle.

La dévotion du Bienheureux va plus loin : elle renonce même à la libre disposition de tout ce qui, dans notre vie spirituelle, est susceptible d'être objet de renoncement. Sans doute, notre mérite, au sens strict du mot, titre de justice à la gloire éternelle, est inaliénable, rigoureusement personnel : mais nos mérites satisfaisants, c'est-à-dire nos titres à la remise des peines encore dues pour l'expiation de péchés pardonnés ; notre puissance d'impétration « mérites impétratoires », c'est-à-dire nos titres à l'obtention de faveurs célestes ou de secours temporels pour nous ou pour autrui, ne nous sont pas personnels au point qu'il nous soit impossible d'y renoncer. Si je puis y renoncer, dit de Montfort, j'y renonce, persuadé que, moins je m'immiscerai de moi-même dans l'œuvre de mon salut, mieux je me prêterai à l'action efficace et plénière de Celui qui est la Voie et la Vérité et la Vie.

Oh oui, il va loin l'abandon que nous prêche le Bienheureux et dont il nous donne l'exemple ; il va, semble-t-il, à l'extrême. Dieu seul pour chaque âme en mesure la portée. Dieu seul le réalisera en conformité avec son dessein sur chacun de ses élus, à la condition qu'ils se laissent conduire et aimer par Lui.

Mais n'est-ce pas, précisément, ce à quoi aspirent à notre époque les âmes généreuses ? A mesure que se font plus rares les vrais disciples du Christ, ne semble-t-il pas que ceux qui veulent Lui rester irrévocablement fidèles éprouvent davantage le besoin de tout Lui donner, de tout Lui sacrifier ? Elles sont légions les âmes qui, sans toujours bien comprendre la portée de leurs aspirations profondes, brûlent de s'offrir en

---

<sup>26</sup> Château intérieur. Septièmes demeures. Chap. IV



« Hostie », en « Victime », pour l'humanité. N'est-ce pas l'Esprit-Saint qui épanche en elles ses gémissements intraduisibles, selon la déclaration de l'apôtre saint Paul : « ce que nous aurions à demander, pour bien faire, nous le ne savons pas ; mais l'Esprit-Saint Lui-même se charge de le demander pour nous au moyen d'aspirations qu'aucune forme n'est capable d'exprimer ». « *Quid oremus, sicut oportet, nescimus, sed ipse Spiritus Sanctus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus* »<sup>27</sup>.

La consécration de soi-même à Jésus par Marie répond à ce besoin des âmes.

Il y avait chez Grignon de Montfort, en même temps qu'une âme de saint, un tempérament de prophète.

La prière brûlante par laquelle il demande à Dieu des missionnaires pour sa Compagnie de Marie, est autant une vision sur l'avenir qu'un appel à l'apostolat. Son introduction au « Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge » s'achève sur cette conclusion d'allure prophétique : « Marie a été inconnue jusqu'ici et c'est une des raisons pourquoi Jésus-Christ n'est point connu comme Il doit l'être. Si donc, comme il est certain, la connaissance et le règne de Jésus-Christ arrivent dans le monde, ce ne sera qu'une suite nécessaire de la connaissance et du règne de la Très Saint Vierge Marie, qui l'a mis au monde la première fois et le fera éclater la seconde ».

L'avenir, mes bien chers Frères, est le secret de Dieu. Ne nous attardons pas à le devenir.

Mais préparons-le.

Laiques et ecclésiastiques, soyons des apôtres de Marie. Soyons ses enfants et vouons-lui un culte total où, par le renoncement le plus complet possible à ce que nous avons et à ce que nous sommes, nous lui appartenions, nous lui soyons irrévocablement abandonnés, afin qu'elle, Mère de Miséricorde, nous fixe en Jésus et jusqu'au jour où finira notre exil, elle vienne maternellement au-devant de nous, nous offrant elle-même le fruit de ses entrailles notre Sauveur Jésus, qui fera notre gloire « *et Jesum benedictum, fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende* ».

### **Acte de consécration à la Très Saint Vierge Marie Selon l'esprit du Bienheureux Grignon de Montfort**

Très Sainte Vierge Marie,

En présence de la Très Sainte Trinité, de votre divin Fils et de la cour céleste, je me prosterne à vos pieds et vous supplie de vouloir être, dans le sens plénier du mot, ma Mère et ma Providence.

Ma Foi et l'expérience m'ont appris combien je dois me défier de moi-même.

Je voudrais être tout à Dieu et n'y parviens pas. Je voudrais être dépouillé de moi-même, aimer ma croix de tous les jours, marcher fidèlement sur les traces de votre divin Fils, et je n'y réussis pas.

Cependant, ma bonne Mère, notre Dieu est un Dieu d'amour ; le règne du Sacré Cœur de son Fils doit un règne d'amour où nos âmes trouvent la paix, en même temps que la Très Sainte Trinité y trouve sa gloire.

Etablissez-nous, bonne Mère, établissez-moi dans cette paix. Vous le pouvez, vous le voudrez : soyez-moi Mère et protectrice : *Monstra te esse Matrem*.

Volontairement je vous constitue ma propriétaire, par l'abandon intérieur que je Vous fais de tout ce que j'ai, de tout ce que je suis. Soyez l'héritière de tout ce sur quoi je pourrais disposer. Je suis votre chose et veux l'être, sans réserve, irrévocablement. Que

---

<sup>27</sup> Rom. VIII, 26

vos intentions soient seules mes intentions. Que mes actes, mes œuvres s'accomplissent sous votre dépendance ; que ma vie entière et mon dernier souffle soient à Vous.

C'est par Vous que le Père éternel nous a donné Jésus. C'est en union avec Vous que votre divin Fils Jésus a accompli pour nous, à la gloire de la Très Sainte Trinité, son acte d'immolation suprême. Daignez permettre que nous nous restituions par Vous, avec Vous, en Vous, à votre Fils Jésus et à son Père.

Très Sainte Vierge Marie, Mère du Christ, Mère de l'Eglise, Médiatrice universelle de toutes les grâces, je me consacre à votre Cœur douloureux et immaculée et veux vivre et mourir dans votre saint esclavage. Ainsi soit-il.

ASSOCIATION DES SERVITEURS DE  
**MARIE-MEDIATRICE**

APPROBATION DE SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER  
ARCHEVEQUE DE MALINES

*Malines, Présentation de la Très Sainte Vierge, 1915*

*Nous approuvons « l'Association des Serviteurs de Marie-Médiatrice », nous bénissons ceux qui en font partie et nous accordons à l'acte d'offrande « Dieu tout puissant et miséricordieux » une indulgence de deux cent jours, à gagner une fois par jour ».*

† DJ. Cardinal Mercier, Archevêque de Malines

**Statuts**

*But* – à la plus grande gloire de Dieu et en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, obtenir de la Bonté toute puissante de Dieu, que la doctrine de la « Médiation universelle » de Marie, Mère de Dieu et notre Mère, soit bientôt dogmatiquement définie par notre Mère la Sainte Eglise.

*Moyens* – à cette intention, les serviteurs de Marie-Médiatrice forment le ferme propos, sans toutefois s'y engager par vœu, de hâter l'obtention du but proposé, par l'offrande de leurs prières et de leurs œuvres, d'après les règles suivantes :

1° Tous les jours, ils réciteront au moins une fois soit le matin, soit le soir, trois Ave Maria avec les trois invocations :

Marie, Mère du Christ, priez pour nous

Marie, Mère de l'Eglise, priez pour nous

Marie, Médiatrice universelle du genre humain, intercédez pour nous.

2° Ils s'appliqueront à développer en eux-mêmes la dévotion envers la Sainte Vierge Marie, sous le titre de « Médiatrice universelle du genre humain » ; ils s'efforceront de propager cette dévotion autour d'eux en conformité avec les directions de l'autorité ecclésiastique.

3° Ils répondront, de grand cœur, au but de l'association en offrant à cette intention leurs œuvres et difficultés inhérentes à l'accomplissement de leurs devoirs d'état. Toutefois, il est entendu que cette intention nouvelle n'en exclut aucune autre.

**Admission dans l'Association**

L'entrée dans l'association se fera, soit un samedi, soit, de préférence, un jour de la fête de la Sainte Vierge. – Deux conditions seulement sont nécessaires à cet effet :

1° L'inscription au registre de l'association ou chez un zéléteur.

2° La récitation de l'« Acte d'offrande » indiqué ci-dessous. Moyennant ces deux conditions, le nouveau serviteur jouira des indulgences et autres faveurs accordées à

l'association – on recommande au nouvel associé d'assister à la Messe et de communier au jour de son inscription et de s'imposer un acte de pénitence.

### **Acte d'offrande**

Dieu tout puissant et miséricordieux, Vous avez tant aimé le monde, que Vous avez daigné, par l'entremise de la Bienheureuse Vierge Marie, avec la coopération du Saint-Esprit, nous donner votre Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour la rédemption du genre humain. Assistez votre Eglise, nous Vous en supplions, afin que, éclairée et guidée par votre divin Esprit, elle soit conduite à définir et à proclamer comme dogme de notre Foi, la doctrine de la « Médiation universelle » de la Très Sainte Vierge-Mère.

Afin d'obtenir cette faveur du Ciel, nous nous enrôlons au service de Marie, et par sa toute puissante intercession, nous vous offrons nos sacrifices, nos prières et nos œuvres.

Puisse, Seigneur, notre humble offrande, en passant par les mains de Marie, être moins indigne de Vous être présentée ! Agréez-la avec bienveillance et ne tardez pas à répondre à notre ardent désir. Nous Vous le demandons, humblement prosternés à vos pieds et pleins de confiance en votre miséricorde, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui en union avec Vous et le Saint-Esprit vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Sainte Marie, Mère choisie entre toutes les mères pour être la Mère de Jésus-Christ, et notre Mère bien-aimée, daignez nous recevoir au nombre de vos dévoués serviteurs.

200 J. d'indulgence, une fois le jour.

† DJ. Cardinal Mercier, *Archevêque de Malines, 21 novembre 1915*

*Ensuite on ajoute :*

Marie, Mère du Christ, priez pour nous

Marie, Mère de l'Eglise, priez pour nous

Marie, Médiatrice universelle du genre humain, intercédez pour nous.

### **Pratiques recommandées aux serviteurs**

1° S'imposer tous les samedis une mortification.

2° Réciter fréquemment les trois invocations à Marie-Médiatrice, par exemple :

a) Matin, midi et soir, après l'Angelus

b) Matin, midi et soir, après les trois Ave

c) Après la récitation du Saint Office ou du Saint Rosaire.

3° Réciter l'hymne « Veni Creator » ou quelque autre prière au Saint-Esprit, pour implorer sa lumière divine sur la Sainte Eglise.

4° Renouveler le propos, par la récitation de l'acte d'offrande, par exemple, tous les premiers samedis du mois.

5° Faire parfois l'examen de conscience sur les pratiques de l'association et sur la dévotion envers la Sainte Vierge en général.

6° Demander parfois, à la Sainte Messe, à la Sainte Communion, dans la récitation du Saint Office, comme première intention après l'intention principale, l'obtention du but de l'Association.

*S.E Le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, accorde aux membres de l'Association les indulgences suivantes :*

*200 jours d'indulgence* aux membres-prêtres qui prennent comme première intention après l'intention principale, l'obtention du but de l'Association à la Sainte Messe, dans la récitation du Saint Office et du Chapelet, dans l'exercice du Chemin de Croix.

*200 jours d'indulgence* aux membres-prêtres qui font une action tendant à l'extension de l'Association ou à la propagation de la dévotion à Marie-Médiatrice, par exemple inscrire un nouveau membre, faire un sermon sur la médiation universelle de la Sainte Vierge, etc ...

*200 jours d'indulgence* aux zélateurs et zélatrices admis par l'Association chaque fois qu'ils font une action tendant à l'extension de l'Association, telle que l'inscription d'un nouveau membre, etc ...

*200 jours d'indulgence* à tous les membres chaque fois qu'ils prennent le but de l'association comme première intention après l'intention principale quand ils assistent à la Sainte Messe ou au Salut, quand ils font une Adoration (publique ou privée) devant le Très Saint-Sacrement (exposé ou non), quand ils communient, quand ils disent le Chapelet ou récitent le petit Office de la Très Sainte Vierge, quand ils font le Chemin de Croix.

Fête de l'Immaculée Conception 1924.

† DJ. Cardinal Mercier, *Archevêque de Malines*

## LIVRES A UTILISER

*Pour l'étude de la spiritualité mariale du Bienheureux de Montfort*

1. Le Traité de la Vraie Dévotion à la Très Sainte Vierge, le chef d'œuvre du Bx de Montfort.
2. Le Secret de Marie, abrégé du précédent, par le Bx de Montfort.
3. La vie spirituelle à l'école du Bx de Montfort, par A. Lhoumeau, S.M.M. Commentaire dogmatique et ascétique du Traité de la Vraie Dévotion
4. Vie du Bx de Montfort, par J.M. Texier, S. M. M. ou par Monseigneur Laveille.